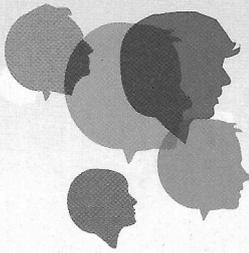


Solidarités Nouvelles face au Chômage

Le chômage n'est pas une fatalité. Agißons ensemble !



L'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) a été créée il y a presque 30 ans sur une idée simple : chacun d'entre nous peut agir concrètement pour réduire le chômage. Comment ? En plaçant la relation humaine et le suivi personnalisé des chômeurs au cœur de l'aide au retour à l'emploi.

Aujourd'hui, grâce à Solidarités Nouvelles face au Chômage, 60 % des demandeurs d'emploi accompagnés trouvent une solution positive en fin d'accompagnement.

DEVENEZ ACCOMPAGNATEUR

Être accompagnateur SNC est une forme de bénévolat très souple, parfaitement compatible avec une vie professionnelle et familiale bien remplie. C'est surtout une formidable expérience humaine !

DEVENEZ CRÉATEUR D'EMPLOI

En soutenant SNC par votre don, vous contribuez à la création d'emplois solidaires et vous offrez un véritable tremplin à des personnes accompagnées dont la recherche d'emploi n'aboutissait pas.

Votre don de 100 € ne vous coûte en réalité que 34 € (après la déduction fiscale de 66 %) et permet à une personne de travailler pendant une semaine.

Visitez la rubrique "Donner / Adhérer" de notre site internet qui présente toutes les formules possibles pour nous soutenir : www.snc.asso.fr/donner-ou-adherer.html

■ Quelle est la mission de Solidarités Nouvelles face au Chômage ?

Créée en 1985 par Jean-Baptiste de Foucauld, Solidarités Nouvelles face au Chômage propose aux chercheurs d'emploi un accompagnement bénévole, gratuit et sans limite de durée. L'accompagnement apporte aux personnes sans emploi, souvent isolées dans leurs démarches, un soutien humain qui les encourage et les valorise. L'association crée et finance également des emplois solidaires pour des personnes accompagnées, dans des associations partenaires.

■ Comment s'organise l'association ?

SNC déploie son action partout en France grâce à une chaîne de solidarité privée, composée de 1 300 bénévoles et de 3 000 donateurs. Les bénévoles sont rattachés à des groupes de solidarité qui constituent le maillon de base de l'association. Des groupes sont aussi créés dans les entreprises, à l'initiative de salariés. Ce réseau de 115 groupes présents dans 46 départements, est animé par le siège de l'association qui coordonne les actions et centralise les finances. Les fonds sont destinés aux emplois solidaires créés par l'association pour des personnes accompagnées.

■ Qui peut être accompagné ?

Solidarités Nouvelles face au Chômage part du principe qu'une personne en recherche d'emploi ne doit surtout pas s'isoler. L'association accompagne des personnes sur leur demande, sans distinction d'âge, de domaine d'activité, de qualification, ou de durée de chômage à condition qu'elles aient le droit de travailler.

■ Quel est le rôle des accompagnateurs bénévoles ?

Toujours par deux, les accompagnateurs SNC offrent aux chercheurs d'emploi un soutien à la fois moral et méthodologique. Ecouter la personne, la remettre en confiance, l'aider à définir son projet professionnel, sont les bases de l'accompagnement.

Les rencontres avec les demandeurs d'emploi ont lieu dans des lieux publics, en moyenne deux fois par mois. Les accompagnateurs trouvent des ressources précieuses au sein de leur groupe de solidarité qui se réunit chaque mois pour échanger sur les accompagnements en cours et la vie de l'association.

Les accompagnateurs bénévoles bénéficient d'un programme de formation organisé par l'association.

■ Comment fonctionne la création d'emplois solidaires ?

Grâce aux contributions de ses donateurs, Solidarités Nouvelles face au Chômage crée et finance des emplois solidaires d'une durée moyenne d'un an (rémunérés sur la base du SMIC) pour des personnes accompagnées. En plus de redonner une activité à des chômeurs de longue durée, ces emplois créés dans des associations partenaires contribuent aussi au développement de l'économie sociale et solidaire. En 2011, 130 personnes ont ainsi bénéficié d'un emploi solidaire.

Pour en savoir plus :
www.snc.asso.fr